

Subventions transitions énergétiques

Programme de formation – Modalités pédagogique

➔ PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis.

➔ OBJECTIFS

- Définition de la subvention
- Reflexes à avoir avant engagement d'un dossier de subvention (éligibilité, travaux concernés, ...)
- Rédaction et / ou dépôt des dossiers de subventions.

➔ ÉVALUATION ET VALIDATION

- En continu au travers d'études de cas, de travaux pratiques ou de QCM.

PUBLIC CONCERNÉ

- Bureaux d'études : Ingénieur conseils, consultants spécialisés en thermique du Bâtiment, génie climatique et environnement, etc...

DURÉE

- 1 jour – 7 heures.

COÛT

- Inter-Entreprises : **510.00 € HT**
- Intra-Entreprise : **Nous consulter**

EFFECTIF

- Minimum : 4 personnes.
- Maximum : 12 personnes.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie active et expositive.
- Diffusion de Powerpoint et QCM d'évaluation. Études de cas.



Nous mettons tout en œuvre pour **rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.**

Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, **merci de nous contacter en amont de toute inscription.**

PROGRAMME

1. Les subventions à destination des particuliers

- Aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) : MaPrimeRénov' – MaPrimeRénov' Copropriété – MaPrimeRénov' Sérénité – Habiter Sain et Habiter Serein – Habiter Facile – Loc'Avantages- Eco-prêt zéro (Éco-PTZ)
- Programme Chaleur Renouvelable
- Chèque énergie
- Forfait rénovation globale
- Bonus « bâtiment basse consommation » (BBC)
- Bonus « sortie de passoire thermique »

2. Les subventions à destination des entreprises et collectivités

- Aides de l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) : Fonds de Chaleur – Programme d'investissements d'avenir
- Prêt Eco Energie (PEE)
- Programme Chaleur Renouvelable

3. Les subventions communes

- Certificats d'Economie d'Energies (CEE)
- Aides Régionales et Locales